

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6102/Corr.2
18 décembre 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'OPERATION DES NATIONS UNIES A CHYPRE
POUR LA PERIODE ALLANT DU 15 SEPTEMBRE AU 12 DECEMBRE 1964

Rectificatif

1. Page 9, par. 18. A la quatrième ligne, au lieu de "désirait observer et contrôler", lire "désirait que la Force observe et contrôle".
2. Annexe VI, page 5, par. 7. A la deuxième ligne, après le mot "copie", renvoyer à une note de bas de page qui se lit comme suit :

1/ On trouvera au paragraphe 60 (p. 26) du rapport lui-même un résumé de ce memorandum.

